

Conseil Municipal du 21 octobre 2020

L'an deux mille vingt, le-vingt-un octobre à vingt heures

Le conseil municipal de la commune de CLUSSAIS LA POMMERAIE dûment convoqué, s'est réuni en session **ordinaire, délocalisé à la salle des fêtes en raison de La COVID 19**, sous la présidence de M. Étienne FOUCHÉ, maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 14 octobre 2020

Présents : Mmes BERGERON Sandrine, CHARLETON Avril, ETAVARD Catherine, GUESDON Natacha, NOCQUET Nora, ROBICHON Betty et SAMSON Stéphanie, MM FOUCHÉ Étienne, BALLAND Jean-Michel, CHAMPHOYAUX Dominique, DUCROCQ Alain, PAPIN Stéphane, ROBICHON Hervé, SITEAU Anthony et VARIN Louis. Tous les membres du conseil sont présents.

Secrétaire de séance : DUCROCQ Alain

Après relecture, le compte rendu de la dernière réunion est adopté.

PRÉSENTATION D'UN PROJET ÉOLIEN PAR LA SOCIÉTÉ WPD

La société WPD a présenté un projet éolien en continuité de celui existant. Une réunion publique pour présenter et informer la population n'étant pas possible pour le moment en raison de la COVID 19, l'avis du conseil sera donné ultérieurement.

CONVENTION AVEC WPD POUR L'ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX « CHEZ LES HOUMEAUX »

La société WPD exploite un parc éolien sur le territoire de la commune. Dans l'étude d'impact jointe au dossier de demande de permis de construire pour la construction et l'exploitation de son Parc éolien, la société a souhaité s'engager notamment sur la mise en place des mesures d'accompagnement paysagères tel que l'enfouissement des réseaux.

C'est ainsi que la société souhaite participer au financement des travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques engagés par la Commune. Participation 46 763.08 TTC sur un total de 247 017, 77 TTC.

Le reste de la dépense a été couverte par des subventions du SIEDS et d'ORANGE. '.

DEVIS POUR LE REMPLACEMENT DE L'ORDINATEUR DU SECRÉTARIAT

L'ordinateur du secrétariat a des signes de faiblesse. Il n'est plus aussi réactif et rentre en conflit avec les logiciels. Il a été acheté en 2012 pour un montant de 1 850 € TTC.

Dans l'urgence la secrétaire a demandé un devis à RIC collectivités pour le remplacement, devis d'un montant de 1 548,90 € TTC, de la société RIC. Après étude du devis le conseil accepte à l'unanimité le remplacement et l'achat d'un nouvel ordinateur.

DEVIS POUR L'INSTALLATION D'UNE SONORISATION À L'ÉGLISE

Le diocèse a demandé s'il y avait possibilité que soit installé une Sonorisation avec des haut-parleurs dans l'église. En effet, l'église étant très grande la sonorisation actuelle n'est pas assez puissante. M. le maire rappelle que l'église est un bâtiment communal.

Un devis a été établi par la société Mercier à Sauzé- Vaussais. Devis pour un montant de 1 938 € TTC pour l'installation d'une sonorisation dans l'église avec câblage apparent et la pose de deux enceintes. Après étude le conseil municipal, à l'unanimité, valide le devis de la société MERCIER.

REVALORISATION DES MONTANTS DU RIFSEEP (RÉGIME INDEMNITAIRE)

Les montants de la part IFSE et CIA sont bas pour pouvoir recruter du personnel qualifié. M. le Maire propose de mettre 50% des montants maximums autorisés, soit :

		Part IFSE	Part CIA
adjoints administratifs territoriaux	Groupe 1	5 670 €	630 €
adjoints techniques territoriaux	Groupe 2	5 400 €	600 €

Après débat le conseil valide les nouveaux montants

INFORMATION SUR LE NOUVEAU SENS DE CIRCULATION DE LA POMMERAIE

Un sens unique est instauré dans la **rue des écoles à partir de la rue de la Chapelle**. Sur cette voie, la circulation en direction de la rue château est à sens unique. Le stationnement des véhicules est règlementé sur la voie et en particulier aux abords de l'école et de la mairie et matérialisé par des panneaux.

Un sens unique est instauré dans la **rue du château**. Sur cette voie, la circulation en direction de la RD 110 est à sens unique.

Un sens unique est instauré dans la **rue de la fromagerie**. Sur cette voie, la circulation venant de la RD 110 en direction de la rue de la Chapelle est à sens unique.

La circulation dans la **rue de la cordonnerie** est à sens unique de la rue des écoles à l'intersection de l'impasse des cordonniers.

Un arrêté a été pris avec les indications ci-dessus et transmis à la gendarmerie.

RÉFLEXION SUR LA RÉORGANISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

M. le Maire évoque une réunion faite avec les Maires de l'ancien canton de Sauzé- Vaussais. Sur la plus part des autres collectivités deux adjoints administratifs sont présents. Sur Clussais La Pommeraie, il n'y a qu'un adjoint administratif et cela pose problème lors de ses congés. Pour la vie courante du secrétariat c'est très compliqué.

M. le Maire propose de modifier le tableau des effectifs avec 2 postes d'adjoint administratif à 20 heures chacun. La secrétaire actuelle a accepté de diminuer son temps de travail à 20 heures. Ce recrutement va permettre également d'anticiper le départ à la retraite de la secrétaire actuelle.

Également, il informe le conseil qu'il serait judicieux de recruter un agent technique supplémentaire. Le tableau actuel des effectifs est un Équivalent Temps Plein et un poste à 20 heures.

Après débat, le conseil souhaite qu'un nouveau tableau soit présenté à la prochaine séance de conseil.

INFORMATION ET QUESTIONS DIVERSES

Obligation de dématérialisation des factures transmises par les fournisseurs et de passer par la plateforme CHORUS PRO.

Annulation de la demande de piquet d'honneur, pour le 11 novembre, vu la crise sanitaire de la COVID 19.

Réunion de la commission pour le bulletin municipal le 28 octobre à 20h30.

L'ordre du jour étant épuisé, La séance est levée à 22h 30

Prochaine réunion de conseil le mercredi 25 novembre à 20 h30

**Le Maire,
Étienne FOUCHÉ**